



**Projet d'ordonnance sur la géoinformation (OCGéo) :
Liste des destinataires de la consultation**

- Les Directions du Conseil d'Etat et, par elles, les services et institutions concernés
- La Chancellerie d'Etat (pour information)
- Le Service de la législation
- Le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille
- L'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données
- Le Service des communes
- L'Administration des finances
- Le Service de l'informatique et des télécommunications
- La Conférence des préfets
- Le comité de l'Association des communes fribourgeoises
- La Conférence des syndics des chefs-lieux et des grandes communes